

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28105**

Intitulé

Comédien/artiste interprète

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

L'Ecole du jeu - Delphine Eliet

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

133 Musique, arts du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Comédien est un acteur, c'est à dire l'auteur d'un rôle qu'il joue à la scène comme devant la caméra, ce qui le situe en tant qu'artiste. Interprète, il ne reproduit pas, il recrée.

L'acteur interprète est au service de l'œuvre d'un auteur, en dialogue avec un metteur en scène décidant de la forme qu'il va donner à ce qui le traverse pour toucher le public.

Activités visées :

1 - S'entraîner, développer son niveau de disponibilité physique, sensorielle et émotionnelle

Par un entraînement constant et régulier, développer son niveau de disponibilité physique, sensorielle et émotionnelle pour être toujours prêt pour une audition ou une représentation.

* Préparer un programme d'entraînement

* S'entraîner régulièrement et développer ses mémoires et capacités intellectuelles, psychiques et physiques

* Construire une technique de maîtrise de la voix, de l'art de la parole, de la diction

2 - Se préparer à l'interprétation, élargir l'imaginaire ; travailler dans le temps des répétitions.

* Préparer une interprétation d'un projet artistique (audition ou représentation) tout au long du processus de création.

* Analyser le projet et faire les recherches associées

3 - Jouer sur scène ou face à la caméra

* Agir dans un contexte donné en représentation.

4 - Se rendre visible et valoriser ses compétences professionnelles

Les capacités attestées :

1 - S'entraîner

être capable de :

* Atteindre une condition physique réelle pour avoir un corps décidé et créateur, aligné et centré,

* Contrôler sa vitesse de déplacement, son agilité, sa fluidité de mouvement, son rapport à l'espace

* Entraîner sa voix, sa diction afin d'accéder à une puissance vocale et à une maîtrise de la diction

* S'adapter à un type d'écriture et à la voix spécifique du personnage, pour que la voix puisse transmettre une émotion;

2 - Se préparer à l'interprétation

être capable de :

* Analyser le projet artistique qui lui est proposé ;

* Comprendre ce que le réalisateur / metteur en scène attend du comédien interprète ;

* Prendre une part active à l'interprétation des œuvres, phase de travail avec l'équipe de création pour trouver les moyens de réaliser le projet du metteur en scène ;

* Décider de son interprétation ; construire un parcours physique de son personnage dans l'espace et en fonction des situations pour une construction croisée avec les intentions du metteur en scène

* Construire un trajet émotionnel en stimulant son imagination, en réactivant des mémoires émotionnelles

* Dire sur scène : inscrire sa prestation dans le respect du projet artistique : travail personnel pour mettre en valeur le style d'écriture d'un auteur et le texte

* S'entraîner spécifiquement en définissant les outils efficaces, en identifiant les étapes nécessaires à tenir pour être en phase avec le processus de création convenu avec l'équipe dans le but d'atteindre les objectifs validés avec le metteur en scène

3 - Jouer sur scène

être capable de :

* Solliciter l'attention du public et la maintenir

* Dire sur scène en reproduisant précisément les choix liés au texte établis en répétition

* S'adapter à l'acoustique du lieu ou du contexte de représentation pour transmettre la valeur du texte au public.

4 - Se rendre visible et valoriser ses compétences professionnelles

être capable de :

* Développer des stratégies de recherches d'emploi

* Négocier les services d'un agent artistique

* Proposer des actions de promotion de son art

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cinéma ; Évènementiel ; Publicité ; Radio ; Spectacle vivant ; Télévision ; Enseignement

Acteur / Actrice

Artiste dramatique

Comédien / Comédienne

Conteur / Conteuse

Répétiteur / Répétitrice de dialogues

Voix off

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1203 : Art dramatique

L1204 : Arts du cirque et arts visuels

L1202 : Musique et chant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'évaluation est continue, selon les modalités suivantes : assiduité, mises en situation pratiques, rendu par écrit de notes de travail et rédaction d'un programme d'entraînement.

Elle se clôt par des présentations devant un jury.

1) Faire l'état des lieux de son niveau de pratique et identifier ses points forts et ses points faibles ;

2) Choisir un point fort à développer et un point faible à transformer ;

3) Ecrire un programme d'entraînement au travers duquel on vérifiera :

- sa capacité à l'intégrer dans son activité professionnelle en tenant compte du rythme de vie spécifique au métier (irrégularité);

- que le programme permet d'atteindre les objectifs en particulier ceux relatifs au développement et à la transformation des compétences.

4) Au cours d'un entretien avec le jury de professionnels, présenter et justifier ses choix stratégiques mis en œuvre dans le training personnel suite aux répétitions

5) Exécuter une séance d'entraînement d'1/2 h. (Séance choisie par le jury dans le programme présenté).

6) Mise en situation de jeu à partir d'une scène ou d'un monologue de 10 minutes

7) Au cours d'exercices d'entraînements collectifs dirigés par un tiers démontrer sa capacité d'écouter des énoncés et de faire des propositions et démontrer sa capacité d'être en relation sincère et créatrice avec ses partenaires ;

8) Au cours d'une représentation publique suivie d'un débriefing le professionnalisme de l'attitude et la qualité de l'interprétation sont évalués. Le jury juge le respect des règles du style d'écriture, le sens de ce qui est écrit

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	5 personnes dont le Président du jury + 2 professionnels employeurs + 2 salariés du secteur d'activité (artistes, directeur de structures, de compagnies, partenaires institutionnels)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	5 personnes dont le Président du jury + 2 professionnels employeurs + 2 salariés du secteur d'activité (artistes, directeur de structures, de compagnies, partenaires institutionnels)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	5 personnes dont le Président du jury + 2 professionnels employeurs + 2 salariés du secteur d'activité (artistes, directeur de structures, de compagnies, partenaires institutionnels)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications

professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé " Comédien/artiste interprète " avec effet au 21 septembre 2012, jusqu'au 21 avril 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Depuis 2012, L'école du jeu délivre en moyenne 22 diplômes par an (statistiques sur les 3 dernières promotions)
<http://www.ecoledujeu.com>

Autres sources d'information :

mail : infos@ecoledujeu.com

[L'école du Jeu](#)

Lieu(x) de certification :

L'Ecole du jeu - Delphine Eliet : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

L'école du Jeu

36 rue de la Goutte d'Or

75018 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

L'école du Jeu - 36 rue de la Goutte d'Or - 75018 Paris

Historique de la certification :